

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 130 (2004)
Heft: 21: Habiter en Ems

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

secrétariat général sont à prévoir. Il est enfin peu probable que le marché de l'emploi et le volume des annonces publicitaires bénéficient d'une croissance subite, si bien qu'un soutien important devra être consenti à la SEATU (Société des éditions des associations techniques universitaires) car il n'est pas question de toucher à la qualité des revues *TRACÉS* et *tec21*. Malgré ces éléments restrictifs, la direction est déterminée à poursuivre les projets en cours, à en lancer de nouveaux et à renforcer les prestations destinées aux membres de la **sia** et notamment à ses membres bureaux.

Ouverture horizontale de la SIA confirmée

Tous les professionnels au bénéfice d'une formation universitaire ou équivalente et qui sont actifs dans les domaines de la construction, des techniques et de l'environnement doivent pouvoir devenir membres individuels de la **sia**. Outre les disciplines enseignées dans les EPF, cela concerne aussi les juristes ou les économistes spécialisés dans la construction ou, encore, les historiens et historiennes de l'art par exemple. Ayant réaffirmé cet objectif, la direction soumettra donc à l'assemblée des délégués une précision dans ce sens, qui doit être intégrée à la version française des statuts. Ceux-ci seront par ailleurs complétés aux chapitres de la procédure d'admission des professionnels susmentionnés, de l'utilisation du label **sia** ainsi que de l'appartenance à un groupe professionnel. En ce qui concerne les diplômés en architecture d'une ETS ou d'une HES, leur adhésion à la **sia** devrait à l'avenir être soumise à leur inscription préalable au Registre professionnel A. Quant aux autres groupes professionnels de la **sia**, ils ont reçu le mandat d'examiner cette question.

Passation de mandats d'étude en architecture et ingénierie

La direction a mis la dernière main aux modifications statutaires requises pour la création de sociétés spécialisées dans la passation des mandats d'étude. Et il est réjouissant de constater qu'après un seul appel, plus de cent membres bureaux actifs dans chacun des domaines de l'architecture et de l'ingénierie ont manifesté leur volonté d'adhérer à ces sociétés spécialisées. Grâce à cette mobilisation et une fois acquise la décision des délégués, le bureau de liaison et d'intervention ad hoc de la **sia** se trouvera donc habilité à recourir en matière d'appels d'offres et de passation de marchés. L'objectif final est de voir s'améliorer les procédures en vigueur dans ce domaine.

Application systématique des RPH 2003

Tel qu'il a été défini dans les règlements SIA 2003 concernant les prestations et les honoraires, puis approuvé par la Commission fédérale de la concurrence (Comco), le calcul des honoraires en fonction du coût de l'ouvrage (modèle du temps nécessaire) n'est toujours pas appliqué avec toute la rigueur voulue. Alors qu'il leur incombe précisément de montrer la voie sur le marché de la construction, certains maîtres de l'ouvrage publics persistent en effet à appliquer

des règlements plus anciens, à quoi viennent s'ajouter des conditions particulières posées par presque toutes les instances qui attribuent des marchés. La situation qui en résulte est confuse et défavorable à une concurrence loyale. Soutenue par des mesures politiques, une campagne d'explication auprès des responsables doit ainsi contribuer à la généralisation du nouveau modèle, qui offre au maître de l'ouvrage une transparence grandement accrue, tout en lui conférant davantage de responsabilités.

Comité directeur pour les questions politiques

Le comité exécutif de la direction ainsi que ses quatre comités directeurs - respectivement chargés des normes et règlements, des affiliations, de la communication et des groupes professionnels - assurent le suivi des affaires de la direction, présentent des requêtes et font office d'interlocuteurs pour les tiers. Le maintien de l'annexe du secrétariat général à Berne (*sia inter.national*) ayant été décidé, la direction a choisi de former un comité directeur supplémentaire qui encadrera la poursuite des opérations, accompagnera les dossiers en cours et suivra l'évolution des questions politiques. Les trois dossiers actuellement traités par *sia inter.national* concernent la définition des professions de concepteurs, l'avenir de la Fondation

Satisfait et remboursé.
Fr. 2'500.- de bonus cash à l'achat de l'Opel Movano.*



Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.



3 ans ou 100 000 km
Service gratuit et
Réparations gratuites.

www.opel.ch

* Si le contrat est signé entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2004.

des registres professionnels (REG) et les procédures de passation des marchés publics.

Espace de recherche sur les concours

Les concours d'architecture et d'ingénierie s'inscrivent dans une tradition certes déjà ancienne, que la **sia** s'applique fortement à maintenir et développer. Pourtant, le traitement synthétique et la mise en perspective d'informations relatives au concours laissent grandement à désirer, si l'on excepte les efforts ponctuels consentis par des instituts universitaires notamment. S'il est bien utilisé dans chaque cas particulier, le potentiel d'innovation révélé par les concours n'est en revanche pas exploité au-delà. Or en l'absence d'une base de données fiable et garantie, les recherches allant dans ce sens ne sont guère possibles. C'est pourquoi la **sia** souhaite notablement enrichir les données couramment publiées sur son site Internet (www.sia.ch) la pratique > concours) et étoffer celles des anciens concours. Cet espace de recherche virtuel devrait être complété par un lieu qui concentrerait et mettrait à disposition toutes les connaissances rassemblées sur le sujet. A cet effet, il est prévu de créer une instance faîtière en collaboration avec l'EPFZ, l'EPFL et d'autres partenaires. La direction a approuvé le concept, déga-

gé les moyens nécessaires pour l'année en cours et inscrit le poste correspondant au budget 2005.

Eric Mosimann, secrétaire général de la SIA

MERCI AUX BÉNÉVOLES !

Pour témoigner sa reconnaissance à ses nombreux membres actifs à titre bénévole en son sein, la **sia** les a récemment invités à une représentation de gala donnée par le cirque Monti à Zurich. Quelque 400 membres de commissions, comités ou autres groupes de travail se sont retrouvés à cette occasion.

SIA

« Nous sommes réunis au cirque Monti pour une sorte de fête de famille de la **sia**. Sur les 11 000 membres que de notre Société, plus de dix pourcents s'engagent librement et sans aucune rémunération au sein de commissions ou groupes de travail, dans les sections, les sociétés spécialisées et les groupes professionnels ou, encore, au sein de la direction et de nombreux comités directeurs. A elles seules, les activités de normalisation bénéficient chaque année d'environ 40 000 heures de travail bénévole, soit un engagement qui peut aisément atteindre le millier d'heures pour un grand projet tel que celui des normes sur les tunnels.

L'élaboration de normes, règlements, recommandations et autres outils pour

la pratique professionnelle constitue la compétence centrale de la **sia**. De cette prestation unique en son genre découle la haute qualité de nos standards techniques, et c'est elle qui fonde le succès pérenne de notre Société. Les efforts bénévoles consentis par tous confèrent donc à la **sia** l'autorité et la légitimité que nous lui reconnaissons ; elles en ont fait un partenaire fiable et écouté des concepteurs, de l'industrie de la construction, des maîtres de l'ouvrage et des pouvoirs publics.

Au nom de la direction, j'ai aujourd'hui l'occasion de vous remercier personnellement de tout ce que vous avez apporté à la **sia** et de vous témoigner, au moins par un geste symbolique, toute notre reconnaissance pour votre précieuse collaboration. Merci de votre expertise généreusement mise à disposition, merci de vos suggestions, de vos critiques et de vos encouragements ! Nous souhaitons et espérons que vous continuerez à œuvrer pour notre Société et ses objectifs. Car ce que vous faites constitue la raison d'être de la **sia** : votre travail est à l'origine d'un échange de savoirs unique - qu'aucune autre organisation ne maîtrise sous cette forme - un flux qui fonde et maintient les standards élevés auxquels se réfèrent les concepteurs de ce pays en matière d'architecture, d'ingénierie, de techniques et d'environnement. »

Daniel Kündig, président de la SIA
(Extrait de l'allocution lors de la représentation de gala du 30 septembre)

Des compliments et de l'argent comptant.
Fr. 1'500.- de bonus cash à l'achat de l'Opel Vivaro.*



Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.



3 ans ou 100 000 km
Service gratuit et
Réparations gratuites.

www.opel.ch

* Si le contrat est signé entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2004.

Le cirque Monti

Le cirque Monti se distingue par ses programmes recherchés, mis au point par des metteurs en scène qui travaillent main dans la main avec les artistes. Signé par le célèbre clown Dimitri, le spectacle 2004 déploie une farandole de couleurs et porte la gaieté et l'insouciance au summum de l'art. Chorégraphie, costumes, musique et lumière ont tous été créés pour la circonstance, débouchant sur une œuvre globale qui est un bijou de la culture et des traditions du cirque.

Fritz Zollinger, président du GP SIA S/A/E